ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE LABERGE
ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

À TOUS LES PARENTS DES ÉLÈVES DE NOTRE ÉCOLE

Vous êtes convoqués, tous et toutes, à cette assemblée générale qui se tiendra à l'école.

Mardi 29 août 2023
À : 19H30
À la cafétéria

1- Ouverture de l'assemblée

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2022

4- Mot de la direction

5- Fonction des représentants du conseil d'établissement

- a) Rôle et responsabilité d'un membre du CÉ
- b) Rôle et responsabilité du comité de parent
- c) Rôle du parent substitut

6- Élections au conseil d'établissement et au comité de parents

- 6.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection
- 6.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
- 6.3 Procédure de mises en candidature au conseil d'établissement
- 6.4 Élection des parents au conseil d'établissement
- 6.5 Élection du représentant et son substitut au comité de parents
- 6.6 Élection des substituts aux postes des membres du conseil d'établissement

7- Formation d'un organisme de participation de parents (OPP) si volonté il y a

- 7.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents
- 7.2 Règle de fonctionnement

8 - Levée de l'assemblée

Mylène Bergevin
Présidente du conseil d'établissement

Isabelle Villiard
Directrice de l'école Laberge